



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Union Internationale Contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Union Internationale Contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires
2 rue Jean Lantier - 75001 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Union Internationale Contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires

2 rue Jean Lantier - 75001 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale de l'Union Internationale Contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Union Internationale Contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Union Internationale Contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « faits caractéristiques » de l'annexe (page 22) des comptes annuels.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Corrections d'erreurs » de l'annexe des comptes annuels (page 25) qui expose les changements d'estimations comptables relatif à la comptabilisation des ressources à la clôture 2021.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Changements d'estimation comptable

Comme mentionné ci-avant, la note « corrections d'erreurs » de l'annexe (page 25) expose les changements d'estimations comptables survenus au cours de l'exercice relatif à la comptabilisation des ressources à la clôture de l'exercice 2021. Il a été procédé sur cet exercice à l'inscription en résultat exceptionnel de corrections d'erreurs sur exercices antérieurs.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Union Internationale Contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité



d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Union Internationale Contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'Union Internationale Contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Union Internationale Contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Paris La Défense, le 28 novembre 2023

KPMG SA

Erik

Boulois

Signature
numérique de Erik
Boulois
Date : 2023.11.28
11:35:47 +01'00'

Erik Boulois

Associé

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	193 062	185 893	7 168	10 908
Autres immobilisations incorporelles	346 030	346 030		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	662 831	649 751	13 080	2 528
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	13 579		13 579	13 579
Autres immobilisations financières	25 294		25 294	34 326
TOTAL I	1 240 796	1 181 674	59 122	61 342
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	283 520	46 763	236 757	206 950
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	11 008 269	723 685	10 284 584	9 290 798
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	7 238 411		7 238 411	7 828 805
Charges constatées d'avance	108 898		108 898	90 234
TOTAL III	18 639 098	770 449	17 868 649	17 416 787
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI	2 011 041		2 011 041	665 428
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	21 890 935	1 952 123	19 938 812	18 143 557

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2022	31/12/2021
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	858 000	858 000
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	6 014 333	2 317 216
Report à nouveau	-17 956 047	-17 956 047
Excédent ou déficit de l'exercice	-128 067	3 697 117
Situation nette	-11 211 781	-11 083 714
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	-11 211 781	-11 083 714
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	4 641 021	5 580 827
TOTAL III	4 641 021	5 580 827
Provisions		
Provisions pour risques	3 047 040	1 760 555
Provisions pour charges		8 081
TOTAL IV	3 047 040	1 768 636
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 399
Emprunts et dettes financières diverses	81 236	71 781
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	710 407	668 947
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	334 175	306 847
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	21 372 573	20 415 272
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	868 476	305 966
TOTAL V	23 366 867	21 770 211
Écarts de conversion passif	VI	
	95 664	107 598
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	19 938 812	18 143 557

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation		
Cotisations	198 037	208 741
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	1 708 715	2 034 562
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 300 000	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 795	4 053
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	25 186 174	26 645 929
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	516 434	594 006
Utilisations des fonds dédiés	3 109 580	4 411 450
Autres produits	3 684	83 367
TOTAL I	32 024 421	33 982 109
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	1 433	224
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	10 658 884	7 673 685
Aides financières	8 956 437	11 733 059
Impôts, taxes et versements assimilés	177 430	128 516
Salaires et traitements	8 296 063	6 701 604
Charges sociales	1 274 935	1 242 241
Dotations aux amortissements et dépréciations	53 417	258 018
Dotations aux provisions	129 017	667 194
Reports en fonds dédiés	2 169 774	3 084 572
Autres charges	198 713	4 408 722
TOTAL II	31 916 103	35 897 834
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	108 318	-1 915 725
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	137 242	69 580
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	777 057	896 115
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	914 299	965 696
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	1 356 832	567 769
Intérêts et charges assimilées		8 853
Différences négatives de change	922 706	650 215
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	2 279 539	1 226 837
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-1 365 239	-261 142
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-1 256 922	-2 176 867

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	27 397	950 432
Sur opérations en capital	1 298 672	7 432 926
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	106 152	1 745 593
TOTAL V	1 432 221	10 128 951
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	44 535	1 095 047
Sur opérations en capital	12 412	3 041 902
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	222 527	102 365
TOTAL VI	279 475	4 239 313
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 152 746	5 889 638
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	23 891	15 653
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	34 370 941	45 076 755
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	34 499 007	41 379 638
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-128 067	3 697 117

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 19 938 812 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -128 067 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Objet social

L'association intitulée Union internationale contre la tuberculose et les maladies respiratoires, reconnue d'utilité publique par décret du 2 novembre 1999, dont la déclaration de création a été publiée au Journal officiel du 9 novembre 1999, a pour but de mettre fin aux souffrances dues à la tuberculose et aux maladies pulmonaires, anciennes et nouvelles, la prévention contre les maladies respiratoires et les soins. Elle vise à garantir que personne n'est laissé à l'écart, que les personnes sont traitées de manière égale et qu'une attention particulière est accordée aux populations et communautés vulnérables et marginalisées.

L'Union est une organisation de membres, une organisation technique et une organisation scientifique. Nous avons été créés en 1920 et sommes dirigés par des personnes engagées dans notre vision: un monde plus sain pour tous, exempt de tuberculose et de maladie pulmonaire. Nos membres sont des organisations et des individus de toutes les régions du monde.

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixés différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

Description de l'objet social et des activités de l'association

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- Lutte contre la Tuberculose :

L'Union œuvre à l'élimination mondiale de la tuberculose. Nous soutenons une prévention et des soins de haute qualité et accessibles pour les personnes atteintes et à risque de tuberculose, afin d'élargir la base de données probantes pour les soins et la prévention de la tuberculose et de mettre en œuvre de nouvelles connaissances dans les politiques et les pratiques.

- Lutte Anti-tabac :

Le tabac tue huit millions de personnes chaque année, dont 65 000 enfants qui meurent de maladies liées à la fumée secondaire. La pandémie de COVID-19 apporte une nouvelle urgence à la réduction de la consommation de tabac, et l'augmentation de la nicotine et des produits du tabac tels que les cigarettes électroniques présente de nouveaux défis et complexités dans la lutte contre le tabac.

L'Union centre son travail de lutte antitabac autour de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé pour la lutte antitabac (CCLAT de l'OMS) - un traité international sur la santé - et d'un ensemble de mesures fondées sur des preuves prouvées pour réduire l'usage du tabac appelé MPOWER. Notre travail s'étend sur plus de 50 pays, touchant les deux tiers des fumeurs dans le monde. Nous nous concentrons sur les pays à revenu faible et intermédiaire, où se produisent 80% des décès dus au tabac.

- Lutte contre les maladies non transmissibles :

Les maladies non transmissibles (MNT), dont le cancer, les maladies cardiovasculaires et le diabète, sont désormais des facteurs importants dans deux décès sur trois dans le monde. Avec la prévalence de l'usage du tabac encore très élevée dans de nombreuses régions du monde et les taux croissants d'obésité, le fardeau des MNT est de plus en plus important.

Actuellement, les MNT sont sous-reconnues et sous-financées par de nombreux systèmes de santé dans le monde. Et alors que la charge de morbidité dans les pays à revenu faible et intermédiaire commence à passer des maladies infectieuses aux maladies non transmissibles, ce problème, en soi, est un défi majeur de santé publique. Cela s'ajoute aux défis complexes que les MNT présentent pour ceux qui luttent contre l'impact des maladies infectieuses, y compris la tuberculose et, dernièrement, le COVID-19.

L'Union joue un rôle clé dans les efforts internationaux de sensibilisation à la menace causée par l'augmentation des MNT, en tant que partenaire de l' Alliance MNT.

Description des moyens mis en œuvre

Notre action est possible grâce à une présence locale sur nos principaux terrains d'opérations. Nos spécialistes coordonnent, gèrent et supervisent nos projets, couvrant les zones géographiques comprenant parfois plusieurs pays.

Le travail de l'Union soutient directement les objectifs de développement durable (ODD) énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par tous les Etats membres des Nations Unies (ONU), pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et assurer la prospérité pour tous.

- OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE CIBLE 3.3 :

"D'ici 2030, mettre fin aux épidémies de sida, de tuberculose, de paludisme et de maladies tropicales négligées et lutter contre l'hépatite, les maladies d'origine hydrique et autres maladies transmissibles."

À l'appui de l'objectif 3.3, l'Union peut démontrer son impact en utilisant le principe "SAVOIR-PARTAGER-ACTE." Ces principes ont guidé le travail de l'Union depuis sa fondation il y a 100 ans et démontrent comment une science révolutionnaire, si elle est correctement partagée, peut conduire à une action mondiale.

Les exemples suivants montrent comment le travail de l'Union conduit au changement - de la recherche à la connaissance et à la mise en œuvre.

- **SAVOIR**

KNOW est l'endroit où The Union recueille les preuves à travers nos essais cliniques, notre recherche opérationnelle et notre analyse des questions de politique de santé et de transfert de politique.

- **PARTAGER**

SHARE est l'endroit où l'Union partage largement les preuves et les connaissances acquises, en veillant à ce qu'elles soient accessibles à tous, en aidant nos partenaires et en diffusant les dernières meilleures pratiques. Nous avons développé nos activités de « Formation » ainsi qu'un journal scientifique qui sont autant de vecteurs de diffusion et de transmission.

Notre Conférence annuelle est un lieu d'échange et d'expertise reconnue dans le milieu scientifique comme un événement essentiel.

- **ACTE**

ACT est l'endroit où L'Union travaille avec d'autres pour mettre en œuvre des solutions, fournir des services de santé vitaux et plaider en faveur des politiques et des ressources nécessaires pour protéger la santé.

Faits caractéristiques

- L'accord signé en 2021 avec l'un de ses principaux créanciers lui permet, sur une période de 10 ans, de ne pas faire face à l'exigibilité immédiate de la dette tout en bénéficiant d'un plan d'apurement défini. Bien que cet événement influence positivement la lecture du bilan, la situation financière reste fragile et il subsiste toujours une incertitude significative relative à la continuité d'exploitation.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Des négociations sont en cours avec Bloomberg Philantropies dans le cadre du désengagement à court terme et au-delà du projet Bloomberg Initiative To Reduce Tobacco Use.

Cotisations avec contrepartie

Les cotisations des membres font maintenant l'objet d'une rubrique spécifique du compte de résultat nommée "Cotisations".

Les cotisations avec contrepartie sont les cotisations ayant une autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale, la réception de publication ou la remise de biens de faible valeur.

A l'Union les membres bénéficient également d'une réduction de tarif sur le paiement de la souscription à la Conférence.

Au sens du règlement ANC 2018-06 les cotisations des membres sont donc avec contrepartie.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

Lorsque les cotisations portent sur une période postérieure à l'exercice comptable, un produit constaté d'avance est comptabilisé afin de respecter le principe de séparation des exercices.

Au titre de l'exercice 2022 les cotisations totalisent 198 037 euros.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de l'association ;
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Reports en fonds dédiés».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris en résultat, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « Utilisation des fonds dédiés».

Les fonds dédiés débiteurs font l'objet d'un produit à recevoir, selon la continuité du projet et les modalités de versement des prochaines échéances à la date de l'établissement des comptes.

Par prudence, tout encaissement non réalisé à la clôture et relatif à ces produits à recevoir fait l'objet d'un test de dépréciation.

A la clôture de l'exercice les fonds dédiés s'établissent à 4 641 021 euros.

Aides financières et Contributions financières

Une aide financière est :

- soit une somme d'argent accordée à une personne physique à titre d'aide ou de secours ;
- soit une contribution financière facultative octroyée par une entité à une autre entité destinée à la réalisation d'actions ou d'investissements.

Ces sommes ou contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Les aides financières sont comptabilisées à la date d'octroi de l'aide dans un compte de charges ou de produits :

- d'exploitation si elles correspondent à l'activité normale de l'entité ;
- exceptionnelles si elles ne relèvent pas de l'activité normale de l'entité.

L'Union octroie des aides financières à des entités pour réaliser des actions entrant dans le cadre de la gestion de projets.

S'agissant d'aides entrant dans l'activité normale de l'entité ces aides sont comptabilisées en charges d'exploitation dans la rubrique "Aides financières".

Au titre de l'exercice 2022 le montant des aides financières octroyées s'établit à 8 956 437 euros.

L'Union reçoit des aides financières d'autres entités pour réaliser des actions entrant dans le cadre de la gestion de projets.

S'agissant d'aides entrant dans l'activité normale de l'entité ces aides sont comptabilisées en produits d'exploitation dans la rubrique "Contributions financières".

Au titre de l'exercice 2022 le montant des aides financières reçues s'établit à 25 186 174 euros.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Types d'immobilisations	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Immobilisations incorporelles	Linéaire	3 ans
Agencements et installations	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provision pour risques et charges

Le montant global des provisions pour risques et charges s'établit à la clôture de l'exercice à 3 047 040 euros.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont évalués et mentionnés dans l'annexe des comptes annuels.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (absence de convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu : Taux Iboxx Corp AA10+ (3.77% à fin 2022).

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 28 471 euros.

Contributions volontaires en nature

Au regard de la surface financière de l'association la valorisation du bénévolat est non significative.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 121 133 € toutes taxes comprises.

Parmi cette somme, 0€ correspondent à des prestations entrant dans les services autres que la certification des comptes.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Les trois principaux cadres dirigeants de l'association sont le président, le trésorier et le Directeur exécutif.

Le président et le trésorier ont une activité de bénévoles au sein de l'association.

Communiquer la rémunération des trois principaux cadres dirigeants reviendrait en conséquence à divulguer la rémunération individuelle d'un salarié.

Engagements donnés et reçus

L'Union a signé en 2021 un accord avec son principal créancier, ce qui a pour effet de suspendre l'exigibilité de la plupart des dettes.

L'association s'est engagée à certains paiements sur 10 ans, de 2022 à 2031, sur la base d'un pourcentage de son excédent de résultat d'exploitation. Après 10 ans, le passif résiduel fera l'objet d'un effacement de dettes.

L'accord comprend une clause de confidentialité et, par conséquent, l'association n'est pas en mesure de révéler ou de discuter de tout autre détail de l'accord.

Tableau des effectifs

	Nombre de salariés au 31/12/2022	Nombre de consultants au 31/12/2022	Total au 31/12/2022
1-Paris	11	45	56
2-Bureaux			
Inde	140	105	245
Mexique	1	4	5
Birmanie	356	1	357
Ouganda	7		7
2-Total des bureaux	504	110	614
TOTAL 1+2	515	155	670
Singapour	4	27	31
Royaume-Uni	11	5	16
3-Total des filiales indépendantes	15	32	47
TOTAL 1+2+3	530	187	717

Corrections d'erreurs

Il a été procédé sur l'exercice 2022 à l'inscription en résultat exceptionnel de corrections d'erreurs sur exercices antérieurs pour un montant total positif de 1 298 280 euros.

Ces corrections d'erreurs résultent de changements d'estimations comptables manifestement erronées et significatives sur les ressources à la clôture de l'exercice 2021.

En l'absence de ces corrections le résultat comptable de l'exercice 2022 aurait été déficitaire à hauteur de 1 426 347 euros.

Explication détaillée sur les corrections d'erreurs comptabilisées :

Les corrections d'erreurs portent sur deux éléments distincts :

- Des ajustements avec un des partenaires principaux de L'Union liés à des événements 2021 : 259 044 euros.
- L'évaluation de produits à recevoir sur projets qui avaient été minorés en 2021 pour tenir compte de l'annulation d'obligations contractuelles inscrites au bilan de L'Union pour ces mêmes projets. S'agissant de dettes intégrées à l'accord sur la dette conclu en 2021 avec un des partenaires principaux de L'Union, le fonds dédié à fin 2021, conformément au rapport financier validé par le bailleur de fonds, ne devait pas être minoré. Dès lors l'estimation comptable retenue en 2021 pour les produits à recevoir de ces projets devait être corrigée.

Détail du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel peut être décomposé en plusieurs catégories :

Catégories	Produits	Charges	Impact sur le résultat
Correction d'erreur - Réévaluation produits à recevoir sur projet	1 039 236 €		1 039 236 €
Correction d'erreur - Partenaire	259 436 €	392 €	259 044 €
Provisions pour risques	106 152 €	56 506 €	49 646 €
Dettes et créances prescrites, sans objets ou sur exercices antérieures	27 397 €	34 892 €	-7 495 €
Autres		21 664 €	-21 664 €
Provisions liées aux bureaux		166 022 €	-166 022 €
TOTAL	1 432 221 €	279 475 €	1 152 746 €

Exigibilité des dettes

Le tableau de l'annexe des comptes annuels intitulé "Etat des créances et des dettes" présente dans la rubrique "Autres dettes" un total de 21 372 573 euros.

Suite à l'accord passé avec ses principaux bailleurs, une partie significative de ces dettes pourrait à terme être effacée. Néanmoins, au regard de l'incertitude encadrant l'assiette servant de base à la détermination des remboursements à retenir sur les 9 prochaines années, il n'est à ce jour pas possible de déterminer la quote-part de dette non exigible. Dès lors, l'intégralité de ce poste de dettes a été positionnée en exigibilité à "Echéances à moins d'1 an".

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	539 092		
TOTAL	539 092		
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	649 659		13 172
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	649 659		13 172
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	59 085		
TOTAL	59 085		
TOTAL GÉNÉRAL	1 247 836		13 172

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			539 092	
TOTAL			539 092	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agenct et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agenct et aménagt. divers				
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			662 831	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL			662 831	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		20 212	38 873	
TOTAL		20 212	38 873	
TOTAL GÉNÉRAL		20 212	1 240 796	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	528 184	3 740		531 924
TOTAL	528 184	3 740		531 924
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	647 131	2 620		649 751
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	647 131	2 620		649 751
TOTAL GÉNÉRAL	1 175 315	6 360		1 181 674

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour :				
- Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
Provisions pour :				
- Litiges	421 042	20 000	415 000	26 042
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change	665 428	1 345 613		2 011 041
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	682 166	342 763	14 972	1 009 957
TOTAL II	1 768 636	1 708 376	429 972	3 047 040

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations :				
- Incorporelles				
- Corporelles				
- Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières	11 180		11 180	
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	172 951	46 763	172 951	46 763
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation	723 685			723 685
TOTAL III	907 817	46 763	184 131	770 449
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	2 676 453	1 755 139	614 103	3 817 489
<i>- D'exploitation</i>		175 780	507 951	
<i>Dont dotations et reprises : - Financières</i>		1 356 832		
<i>- Exceptionnelles</i>		222 527	106 152	

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	13 579		13 579
Autres immobilisations financières	25 294		25 294
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	5 000	5 000	
Clients, usagers et comptes rattachés	278 520	278 520	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	4 426	4 426	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 247	3 247	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	15 743	15 743	
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	10 984 853	10 984 853	
Charges constatées d'avance	108 898	108 898	
TOTAL	11 439 561	11 400 687	38 873

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	710 407	710 407		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	179 760	179 760		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	134 559	134 559		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	19 856	19 856		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées	81 236	81 236		
Autres dettes	21 372 573	21 372 573		
Produits constatés d'avance	868 476	860 401	4 675	3 400
TOTAL	23 366 867	23 358 792	4 675	3 400

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 880	64 293
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	233 888	190 416
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 345	14 427
TOTAL	444 113	269 136

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	48 643	12 994
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	9 764 442	8 669 994
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	33 271	1 419
TOTAL	9 846 356	8 684 408

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2022	31/12/2021
Produits :	- D'exploitation	868 476	305 966
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		868 476	305 966

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2022	31/12/2021
Charges :	- D'exploitation	108 898	90 234
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		108 898	90 234

Tableaux financiers relatifs aux crédits-bails en cours

	Terrains	Constructions	Matériaux & outillage	Autres immobilisations	TOTAL
Valeur d'origine :					
Amortissements :					
Cumuls des exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice					
TOTAL					
Valeur nette théorique					
Redevances payées :					
Cumuls des exercices antérieurs				353 438	353 438
Montants de l'exercice				128 523	128 523
TOTAL				481 961	481 961
Redevances restant dues :					
À 1 an au plus				128 523	128 523
Entre 1 et 5 ans				128 523	128 523
À plus de 5 ans					
TOTAL				257 046	257 046
Valeur résiduelle :					
À 1 an au plus					
Entre 1 et 5 ans					
À plus de 5 ans					
TOTAL					
Montant pris en charge dans l'exercice :				128 523	128 523

Commentaires : néant

Synthèse des variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation	224 837	819 733				1 044 570	
Contributions financières d'autres organismes	5 355 990	1 350 041	3 109 580	4 809		3 596 451	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL GÉNÉRAL	5 580 827	2 169 774	3 109 580	4 809		4 641 021	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Synthèse des variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
AFD-Agence Française de Déve	224 837	819 733				1 044 570	
TOTAL	224 837	819 733				1 044 570	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds dédiés - Contributions financières

Contributions financières d'autres organismes	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Canton de Vaud 2019-2022	11 905	3 547				15 452	
EDCTP	65 322		65 322	2 286			
Bloomberg Initiative	517 037	432 256				949 293	
Bloomberg Initiative - STOP	805 265		679 380			125 885	
BMGF USEA Grant Agreement	1 056 765	419 878				1 476 641	
26JANGRA	68 156		68 156				
Global Fund-MYANMAR HIV	199 384		102 921			96 463	
Global Fund (USEA)	1 863 549		1 679 173			184 376	
(WHO)-World Health Organizat	10 386		10 386				
(WHO)-World Health Organiza	35 407		9 683	2 524		25 724	
76SORTIT	51 067	2 961	1 722			52 307	
Global Fund-MYANMAR TB	185 239		124 618			60 621	
Global Fund-MYANMAR TB-CO	411 559		312 742			98 817	
STREAM Project for RBIPMT	9 811		9 811				
98BMGF	31 508		12 036			19 472	
78Finding- retaining India's "mi	33 630		33 630				
Janssen clinical trials		12 667				12 667	
GF C19RM Apr,2022-Dec 2023		474 611				474 611	
SBI Foundation		1 718				1 718	
70FHITB		2 403				2 403	
TOTAL	5 355 990	1 350 041	3 109 580	4 809		3 596 451	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	858 000				858 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	2 317 216	3 697 117			6 014 333
Report à nouveau	-17 956 047				-17 956 047
Excédent ou déficit de l'exercice	3 697 117	-3 697 117		-128 067	-128 067
Situation nette	-11 083 714			-128 067	-11 211 781
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	-11 083 714			-128 067	-11 211 781